



NICOLAS PIERRE
BUREAU D'EXPERTISE IMMOBILIERE

Etat des lieux – Evaluation – Réception Provisoire – Constat Technique – Conseil Immobilier

HONORAIRES

HONORAIRES ETATS DES LIEUX LOCATIF A L'ENTRÉE ou DE SORTIE* IMMEUBLE RÉSIDENTIEL – TARIFS TVAC 21% - POUR CHAQUE PARTIE

TYPE	APPARTEMENT	MAISON-VILLA	SUPPL.CAVE OU TERRASSE
Chambre Étudiant /Kot	100,00€ (82,64€htva)	*	-
Flat / Studio	130,00€ (107,43€htva)	*	-
1 chambre/pièce	140,00€ (115,70€htva)	170,00€ (140,49€htva)	Offert
2 chambres/pièce	160,00€ (132,23€htva)	190,00€ (157,02€htva)	Offert
3 chambres/pièce	180,00€ (148,76€htva)	210,00€ (173,55€htva)	Offert
4 chambres/pièce	200,00€ (165,30€htva)	230,00€ (190,08€htva)	Offert
5 chambres/pièce	220,00€ (181,81€htva)	250,00€ (206,61€htva)	Offert
Suppl. Sanitaire	25,00€ (20,66€htva)	25,00€ (20,66€htva)	-
Suppl. Garage/ Pièce	20,00€ (16,52€htva)	20,00€ (16,52€htva)	-
Suppl. Jardin	30,00€ (24,79€htva)	30,00€ (24,79€htva)	-
Meublé	50,00€ (41,32€htva)	75,00€ (61,98€htva)	-

Mission avec contre-expert : voir tableau +100%

Base appartement : Un salon, une salle à manger, une cuisine, un WC, un hall d'entrée/de nuit, une salle de bains/douche, une chambre.

Base maison : Un salon, une salle à manger, une cuisine, un WC, un hall d'entrée, un hall de nuit, une salle de bains/douche, une chambre et cave.

Dans certains cas (en fonction des particularités d'un bien), les honoraires peuvent être majorés par l'expert.

HONORAIRES ESTIMATION D'IMMEUBLES

Encadrement technique en vue d'un achat	Contrôle et 1 ^{er} diagnostic technique visuel « SANS RAPPORT »	Apd : 250€ TVAC
Expertise avec valeur vénale simplifiée « Maison ou appartement de Max 250m ² » Par tranche entamée de 50m ² au-dessus de 250m ² = 60,50€ « Résidentiel seulement »	Incluant la visite, les constats techniques visuels, Analyse de marché, calculs, rédaction d'un « rapport simplifié »	Apd : 250€ TVAC
Expertise avec valeur vénale complète « Maison ou appartement de Max 250m ² » Par tranche entamée de 50m ² au-dessus de 250m ² = 60,50€ « Résidentiel seulement »	Incluant la visite, les constats techniques visuels, Analyse de marché, calculs, rédaction d'un « rapport détaillé »	Apd : 363€ TVAC
Expertise avec valeur vénale Immeuble de haut de Gamme (+ de 500.000€) et Commercial		Sur devis

HONORAIRES AUTRES MISSIONS

Réception provisoire	Encadrement et assistance « Sans Rapport »	Apd : 363€ TVAC
Constat Technique	Intervention / Encadrement technique expert : Ouverture et préparation de votre dossier, Gestion rendez-vous, 1 déplacement, Visite expert, Examen et prise de mesures non destructives	Apd : 250€ TVAC
État des lieux Avant Travaux et Après Travaux	Ouverture et préparation de votre dossier, visite des pièces accessibles & éléments extérieurs demandés sur base du listing riverains et périmètre d'influence déterminé par le client, Constat visuel des éventuels désordres et pathologies apparentes. Dactylographie, photos, Envoi mail (PDF) du procès-verbal	Apd : 363€ TVAC
État des lieux Bureau / Commerce	Tarifs TVAC 21% pour chaque partie	50m² = 150€ TVAC (+1,21€ par m² suppl)
État des lieux Immeuble de Prestige / Autres	Tarifs TVAC 21% pour chaque partie	Sur devis



NICOLAS PIERRE
BUREAU D'EXPERTISE
IMMOBILIERE

IMMO NP SPRL – Adresse : Rue du Moulin, 30 – Braine-l'Alleud –
Téléphone : +32 484 46 95 22 – Web : immonp.be – Mail : info@immonp.be –
TVA : BE 0600 879 069 – IBAN : BE50 0689 4070 5118